

E-learning IMMO48 : Rénovation énergétique : les aides pour 2024

DURÉE

0,12500 jours (soit 1 heure)

PRIX

60 € par participant

Soit 72 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...
- Professions juridiques : notaires, avocats, huissiers...
- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salairés de la construction, ...
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Etc.

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion internet

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé



OBJECTIFS

- Connaître les différentes aides disponibles pour les travaux de rénovation énergétique



PROGRAMME

Présentation de la formation (6 minutes)

Bienvenue dans votre formation

Comment réussir ma formation ?

Tutoriel de navigation

Rénovation énergétique : les aides pour 2024 (1H00)

Vidéo - Rénovation énergétique : les aides pour 2024 (12 minutes)

Atelier - Connaître france-renov.gouv.fr (1 minute)

Atelier - Décrire MaPrimeRenov' (2 minutes)

Atelier - MaPrimeRenov' : Connaître les limites au financement (2 minutes)

Atelier - Distinguer les bonifications de MaPrimeRenov' (3 minutes)

Atelier - Identifier les bénéficiaires de MaPrimeRenov' (3 minutes)

Atelier - Citer les obligations du propriétaire bailleur pour le dispositif MaPrimeRenov' (2 minutes)

Atelier - MaPrimeRenov' : Connaître les limites au financement pour un propriétaire bailleur (2 minutes)

Atelier - Identifier les travaux éligibles à MaPrimeRenov' (3 minutes)

Atelier - Connaître le calcul des montants de MaPrimeRenov' (3 minutes)

Atelier - Connaître les plafonds de ressources MaPrimeRenov' (2 minutes)

Atelier - Connaître les profils des plafonds de ressources MaPrimeRenov' (3 minutes)



Atelier - Comprendre l'éligibilité à MaPrimeRenov' (3 minutes)

Atelier - Comprendre la différence entre MaPrimeRenov' et MaPrimeRenov' Sérénité (2 minutes)

Atelier - Connaître les conditions d'accès à MaPrimeRenov' Sérénité (2 minutes)

Atelier - Comprendre l'Eco-PTZ (3 minutes)

Atelier - Identifier les dispositions "Coup de Pouce Economies d'énergie" (2 minutes)

Atelier - Comprendre le dispositif "Coup de Pouce Economies d'énergie" (3 minutes)

Atelier - Identifier les conditions d'utilisation des chèques énergie (2 minutes)

Atelier - Reconnaître les conditions nécessaires pour bénéficier du taux de TVA réduit (2 minutes)

Atelier - Comprendre les aides des entreprises de fourniture d'énergie appelés CEE (2 minutes)

Atelier - Identifier les logements éligibles à une exonération temporaire de taxe foncière (2 minutes)

Guide synthétique - Rénovation énergétique : les aides pour 2024 (5 minutes)

Questionnaire de satisfaction



VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOPI**



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.